Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203184-20250505-D20250505-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2025

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ

Délibération n° D20250505-11 Du 05 mai 2025 CRCA – EMPRUNT TRACTEUR

Nombre de membres			Date de la convocation	30.04.2025	
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	30.04.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	11	Pouvoir	3		

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A -

 ${\tt DAURELLE\ T-JOUMARD-DESSALCES\ S-SIBAUD-BUSSAC\ L-PAULET\ N-MAURICE\ M-BOUREILLE\ C\ (11)}$

Absents: MAILLET-BERT P - BONNEVAUX V - MAURICE M (3)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

CRCA – EMPRUNT TRACTEUR

Le Maire de la commune d'Usson-en-Forez propose à l'assemblée de contractualiser un emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole – agence de Saint-Étienne dans le cadre du financement de l'acquisition d'un tracteur JOHN DEERE auprès des établissement CHAPUIS aux conditions suivantes :

Montant de l'emprunt : 96 000 €

Taux client: 1.85 %

Nombre d'échéances : 36 mois

Frais de dossier : 155 € 1^{ère} échéance : 04.09.2025

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt dans les termes présentés ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires au remboursement de toutes les échéances ainsi que de tous les frais rattachés à cet emprunt ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 14 mai 2025.

Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance

